



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

EPREUVE : TITRES PAR CLASSEMENTS DEPARTEMENTAUX

LIEU : LE MANS STT

DATE : 31 janvier et 1^{er} février 2026

RAPPORT DU JUGE-ARBITRE

1°) - Contrôle de la salle, des installations et du matériel :

24 tables installées sur un même plateau dans la salle du Mans Sarthe Tennis de table. Température et conditions de jeu idéales.

2°) - Organisation du travail. Composition de la table du Juge-Arbitre et Fonctions de chacun :

Samedi 31 janvier et Dimanche 01 février.

Michel VIGNERON : Juge-Arbitre

Fabien CARDOSO : Juge arbitre adjoint

Spideur : Bruno GAUSSERAN

3°) - Les tableaux :

Tableaux H8 (115 joueurs), H10 (49 joueurs), H12 (35 joueurs), H15 (20 joueurs).

Tableaux F5 (14 joueuses), F7 (7 joueuses) F9 (2 joueuses), F12 (3 joueuses)

4°) - Absences :

Dimanche : Martin Simon 7227832 La Chapelle St Aubin

5°) – Contrôles des licences : RAS

6°) - L'horaire :

Samedi : 10h00 Début : 10h30 Fin : 16h00

Dimanche : 08h00 Début : 08h30 Fin : 20h00

7°) - Déroulement des épreuves et organisation d'ensemble :

RAS

8°) Arbitrage : Les joueurs eux même.

9°) Cartons :

Cartons jaunes

10°) Remarques :

Une très belle compétition avec 246 joueurs et joueuses recensés cette année avec un très gros tableau H8 de 116 joueurs. Merci à Le Mans Sarthe pour cette organisation. Il faudra peut-être repenser l'organisation du dimanche avec le tableau H8 qui ne cesse de grandir.

Fait le 02 février 2026

Le Juge Arbitre : Michel Vigneron

Tel : 06 07252425